

COMMUNE DE SÉGLIEN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 12 février 2024 à 20H00

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal à la Mairie sous la présidence de Monsieur Laurent GANIVET, maire, suivant convocation faite le 5 février 2024.

Etaient présents : Laurent GANIVET, Anne-Laure BERNARD, Nathalie CHRISTIEN, Delphine LE COGUIC, Audrey VAILLIER, Daniel DARCEL, Christian LE DANVIC, Alain LE FUR, Alexandre LE STRAT, Patrick POMMÉ, Jérôme THOMAS

Etai(en)t absent(s) excusé(s) : Caroline LE MORZADEC

Absent :

Secrétaire de séance : Audrey VAILLIER

Début de séance à 20h00

Laurent GANIVET procède au vote du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023.

Aucune objection de la part des élu.e.s, le procès-verbal est donc adopté.

1- **Commission « Travaux »**

❖ Rénovation et extension de la Mairie

L. GANIVET donne la parole à P. POMME. Les réserves mentionnées au mois de novembre se lèvent petit à petit. Les travaux de peinture sont presque terminés, le problème de régulation du chauffage a été solutionné, au niveau des toilettes publiques il a été constaté des fuites et les portes seront à changer car celles qui ont été posées ne sont pas adaptées pour des lieux où il y a de l'humidité. Les élu.e.s ont fait part à l'architecte d'un problème avec le sol en flotex : les personnes en fauteuil roulant ont du mal à se déplacer, le cabinet LORAND-GUILLOU a fait remonter cette information auprès de la société LE DORTZ.

Il y avait également un problème électrique. En effet, après une coupure électrique tous les appareils dotés d'un variateur restaient allumés. L'entreprise EA2i est intervenue et a pallié cette défaillance.

L'entreprise ID VERDE, sous-traitant de la société EIFFAGE, avait pour mission de mettre en place les rambardes au niveau des escaliers extérieurs. Cette entreprise s'est trompée en carottant les marches en granit, elle les a percées au mauvais endroit. Une négociation est en cours avec l'entreprise EIFFAGE.

Concernant les menuiseries intérieures, l'organigramme des clés est opérationnel.

Les réserves doivent être levées pour faire les demandes de versement de solde des subventions.

Concernant la signalétique sur les portes intérieures, la commune a reçu un devis de la société Sigma system qui préconise de visser les plaques au mur plutôt que de les coller. Le montant du devis s'élève à 4 060.32 euros pose comprise.

L. GANIVET en profite pour rappeler aux élu.e.s que le nom de la salle du conseil municipal est à définir.

Le rejointoiement des murs à l'arrière de la mairie est à effectuer, pour ce faire L. GANIVET a fait parvenir un courrier au Président de Pontivy Communauté afin de solliciter le service gérant les chantiers d'insertion. Si

la demande est acceptée, la commune prendra à sa charge les matériaux ainsi que les déjeuners des intervenants.

❖ Entretien des terrains de football

La commune travaille depuis 2 ans avec l'Esat la vieille rivière de Pontivy pour entretenir les terrains de football. Cette prestation permet, en outre, de dégager du temps aux employés communaux pour effectuer d'autres missions sur la commune. Les élu.e.s sont favorables pour reconduire le contrat de prestation avec l'Esat pour l'année 2024.

❖ Travaux voirie

Curage : l'entreprise Hellec est intervenue sur la commune pour effectuer les travaux : Mangoirec, Pourvelin, route de Noguel, route du Logeo, Kerallain, Penbos, Bretier. Souvent les problèmes sont résolus quand l'entreprise procède au dérasement des accotements, l'eau s'évacue plus facilement.

Pour certains endroits la commune attend les travaux connexes de l'aménagement foncier pour effectuer les travaux

Point à temps : Michel a procédé au rebouchage de trous dans beaucoup d'endroits de la commune. Il va continuer cette semaine

2- Commission « Finances »

❖ Report des investissements 2023

Plusieurs investissements dont les travaux ont débuté ou les devis ont été signés en 2023 font l'objet d'un report sur l'année 2024. Sont concernés par ces reports : les travaux de la mairie / les travaux à la chapelle St Zénon, à ce jour l'entreprise les charpentiers de Bretagne travaille sur les portes / les travaux à la Chapelle St Jean : en attente de l'intervention du couvreur / restauration de l'Oratoire du Clandy : les travaux se sont terminés fin janvier 2024 / les travaux de réparations des fuites récurrentes à la salle Jean FICHET et à l'école et enfin les travaux d'extension atelier municipal.

❖ Nouveaux investissements 2024

L. GANIVET rappelle que les investissements sur 2022 (travaux vestiaires) et 2023 (travaux mairie) étant conséquents l'année 2024 fera l'objet de petits investissements. Outre les reports mentionnés ci-dessus il faudra ajouter : le changement du système de chauffage à l'église : P. POMME accompagné de Stéphane LE CORRONC, thermicien pour Pontivy Communauté, et de François COUDRON représentant pour le comité paroissial ont rencontré 2 entreprises afin de chiffrer le devis pour un chauffage radiant. La commune va également faire une demande de chiffrage auprès de l'entreprise EA2i.

Les cloches de l'Eglise doivent également faire l'objet de réparation. L. GANIVET stipule que la commune a reçu 2 devis :

L'entreprise BODET chiffre une intervention sur les 3 cloches : cloche 1 enlèvement du tintement qui vient froter et user la cloche / Cloche 2 : remplacement de la chaîne vélo / cloche 3 : réparation du joug de suspension par le changement des paliers, axes, boulons de fixation et roulement. L'entreprise préconise également de procéder au changement du battant de cloche.

L'entreprise MACÉ chiffre une intervention uniquement sur la cloche 3 : fourniture complète d'un montage sur roulements à billes et fourniture des brides de suspension.

L. GANIVET propose d'approfondir ces devis avant de prendre une décision.

Visites virtuelles : le travail entamé en 2023 va se poursuivre sur l'année 2024 avec Henri PANHELEUX.

Logement communal au 7 rue du Murio : la chaudière a montré quelques signes de faiblesse en fin d'année, il convient de chiffrer son remplacement au budget 2024 même si cette dépense n'aura peut-être pas lieu.

Renouvellement des illuminations de Noël : prévoir un budget annuel.

Achat de petit matériel : pour le nettoyage de la mairie / achat de drapeaux / totem ou oriflamme pour la mairie / défibrillateur / voir avec Michel ses besoins pour l'année 2024.

Programme voirie 2024 : les secteurs concernés se situent à Trescoët au niveau de la route des pigeonniers, rue du presbytère et la rue Abbé Joseph Hervé. Cela représente environ 1km500 de travaux voirie. Suivant le coût des travaux une option sera mise sur la 1^{ère} partie de la route de Porh En Lann.

L. GANIVET propose également de mettre une dépense pour l'achat d'un terrain. Il explique aux élu.e.s que tous les lots du lotissement Park Avalou ont trouvé preneurs. A ce jour la commune ne dispose plus de terrains pour créer un nouveau lotissement. La commune avait entamé des discussions avec des propriétaires pour des terrains situés entre la rue du presbytère et la rue de Noguel mais certains propriétaires ne souhaitent pas vendre. Les propriétaires de la maison située près du cimetière souhaitent mettre en vente la propriété d'une superficie d'environ 5 800 m². La commune pourrait se porter acquéreur d'une partie du terrain pour y construire un lotissement.

3- Commission « Aménagement foncier »

A ce jour 71 demandes d'acquisition représentant environ 41 000 euros de retombées potentielles pour la commune.

Une étude environnementale est menée par la société ATLAM pour l'implantation de haies bocagères. Cette étude préconise l'implantation de 59 kms de haies pour la commune. Pierre-Yves LAMOUR, du cabinet NICOLAS, et P. POMME rencontrent les exploitants agricoles pour leur expliquer le projet et voir avec eux ce qu'il est possible de mettre en œuvre. Certains exploitants agricoles ont bien conscience qu'il y a besoin des haies bocagères.

L. GANIVET et P. POMME rencontreront à nouveau le cabinet d'étude le mardi 20 février.

Concernant les travaux connexes : quelques demandes portent sur des travaux de voirie (demande de création d'un boviduc / chemins à reprendre) mais la plupart des travaux portent sur des chemins d'exploitation et ruraux à mettre en état, des chemins à créer.

Il y aura des arbitrages à faire.

4- Commission « Personnel »

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2023 les élu.e.s avaient acté la mise en place de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat. Le dossier a été transmis fin décembre au Comité Social Technique du Centre de Gestion du Morbihan pour avis. La commission, réunie le 30 janvier 2024, a émis un avis favorable à l'unanimité.

☑ Le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

5- Commission « Affaires scolaires »

A VAILLIER prend la parole et fait le point sur l'équipe enseignante actuellement en place : Ingrid DUBUS, directrice à mi-temps, est en arrêt depuis début janvier 2024, c'est Perrine PIAZZA qui complétait son mi-temps qui a pris le remplacement de la directrice le temps de son absence. Tazio de VERICOURT instituteur

du cycle 3 a démissionné sans prévenir l'équipe enseignante, la municipalité et les parents d'élève : une remplaçante est en poste jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Journée du 1^{er} février : toute l'équipe enseignante et 1 employée communale en grève.

L. GANIVET prend la parole pour remercier A. VAILLIER pour sa réactivité et son investissement et remercie les parents pour leur compréhension mais également pour leur réactivité.

Au mois de janvier Valérie (chute à l'école) et Isabelle ont été en arrêt au même moment : A. VAILLIER et A.L. BERNARD ont pris le relais au niveau de l'école, de la garderie et du restaurant scolaire. L. GANIVET les remercie chaleureusement pour leur disponibilité et réactivité.

Passage de la flamme olympique le 6 juin à Pontivy aux alentours de 12h00/12h30. La ville de Pontivy souhaite que les écoles publiques et privées du secteur mobilisent leurs élèves du CP au CM2 afin de passer une journée festive autour de cet événement en faisant des ateliers toute la journée sur Pontivy.

L. GANIVET précise qu'au niveau de Pontivy Communauté la commission transport travaille sur ce sujet et la communauté de communes est prête à prendre à sa charge le transport scolaire pour les élèves des écoles concernées.

Carte scolaire 2024/2025 : Katell PARANT, inspectrice de l'Education nationale, s'est entretenue téléphoniquement avec L. GANIVET, A. VAILLIER, A.L BERNARD et Natacha BETZY-RALY (directrice de l'école) au sujet de la rentrée scolaire 2024/2025. Malheureusement la commune de Séglien fait partie de la carte scolaire, ce qui engendrerait la suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée prochaine. En effet l'effectif prévu à la rentrée prochaine sera de 43 élèves contre 48 élèves actuellement.

L. GANIVET a envoyé un mail à Mme PARANT pour lui spécifier que la commune sera toujours classée en Zone de Revitalisation Rurale à la rentrée 2024/2025.

6- Commission « Patrimoine »

A.L. BERNARD prend la parole et explique qu'en partenariat avec Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, la commune de Séglien reconduit cette année l'opération « fleurissons nos rues » : une animation se déroulera le samedi 6 avril à la salle multifonctions de 10h à 12h. Cette matinée sera l'occasion de réaliser des jardins miniatures en binômes, de comprendre l'intérêt des fleurs aux pieds des murs. Les participants repartiront avec des sachets de graines fournis par les CPRB.

La journée européenne du patrimoine se déroulera le dimanche 22 septembre 2024. La commission souhaite inviter les personnes à découvrir dans un 1^{er} temps les visites virtuelles créées sur la commune et dans un 2nd temps les personnes seront invitées à découvrir de façon réelle ce qu'elles ont pu voir précédemment. La commission souhaite axer la journée du patrimoine sur la chapelle de St Zenon.

L. GANIVET remercie Anne-Laure et Caroline pour leur implication dans la commission patrimoine

7- PONTIVY Communauté

❖ Modification des statuts

Ce point porte sur les modifications suivantes :

- Une actualisation des compétences, qu'il convient également de réorganiser et de répartir en deux groupes conformément au Code général des collectivités territoriales ; compétences à titre obligatoire et compétences exercées, en lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, d'autres compétences.
- Un transfert de la compétence fourrière animale aux 24 communes membres.
- Une mise à jour de la liste et des périmètres des parcs d'activités et voiries communautaires annexés aux statuts.

☑ **Après avoir pris connaissance de tous ces documents, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de Pontivy Communauté.**

❖ **Colonnes enterrées et aériennes**

L. GANIVET a fait parvenir un courrier à l'ensemble des habitants du bourg précisant les lieux d'implantation des colonnes aériennes et enterrées et précisant également les modalités d'utilisation. Pour rappel les usagers devront mettre les déchets recyclables en vrac dans les colonnes aériennes et il sera toujours possible de mettre les sacs jaunes dans les colonnes enterrées. Un 2nd courrier leur sera distribué dès lors que la commune aura les dates définitives de mise en service.

La livraison des nouvelles poubelles est prévue cette semaine, elles seront entreposées dans un 1^{er} temps au parking du cimetière. Les travaux d'enrobé débuteront également cette semaine.

8- Service d'Aide à Domicile Intercommunal – SADI

L. GANIVET et C. LE MORZADEC se sont rendus à la réunion du 31 janvier. Le SADI ayant intégré le CIAS de Pontivy Communauté doit être dissous.

A la fin de l'exercice comptable, le SADI a dégagé un excédent de 37 569,52 euros qu'il convient de répartir entre les anciennes communes membre du SADI.

Le montant est calculé suivant une clé de répartition à savoir en fonction du nombre d'heures réalisée pour les 2/3 et de la population composant la commune pour 1/3.

La commune de Séglien va percevoir 3 005 euros.

☑ **Le conseil municipal accepte la dissolution SADI, accepte les conditions de liquidation mentionnées ci-dessus.**

Questions diverses :

- L'antenne téléphonique située à Kergohan est en fonction
- Reconduction de l'opération nettoyage des bords de routes du 13 au 19 mars : recherche des volontaires. A. VAILLIER propose de mettre l'école dans la boucle. Réunion à programmer en mairie le samedi 9 mars avec les bénévoles.
- Les articles pour le bulletin municipal sont attendus pour fin février.
- Réunion sur les zones accélération des énergies renouvelables le lundi 19 février à 18h00 en Mairie.
- Réseau de chaleur : réunion à Pontivy Communauté pour la pré-étude de faisabilité. Une visio est programmée le vendredi 16 février à 11h30 avec l'association AILE. Un réseau de chaleur sur la commune de Séglien peut être faisable mais il faut compter un délai de 5 à 6 ans.
- Les bénévoles de la médiathèque organisent le mercredi 6 mars un atelier de loisirs créatifs sur le thème de l'hiver.
- Réunion CCID (date à définir) : avis sur les travaux faits sur la commune
- Dominique GUEGAN et le Vice-président du Conseil départemental doivent recontacter L. GANIVET pour suite à donner concernant les travaux à envisager pour la route entre le carrefour de Bobès et l'entrée de Séglien.
- Recensement : actuellement 653 personnes recensées.
- Projet éolien du Houarn : 2^{ème} recours débouté, les requérants ont jusqu'au 16 mars pour saisir le conseil d'Etat. Une rencontre avec la société VALECO est programmée le jeudi 22 février à 16h00 en Mairie.

Fin de séance à 22h45